

## FORMATION PRAP IBC



**Format** : Intra entreprise en présentiel

**Type d'action** : Acquisition de connaissances

**Thème** : Prévention des Risques liés à l'activité physique

**Niveau formation** : Tous niveaux

**Notre contact** : Pascal Riche Tél 02 99 66 46 18 [contact@corpsaccorde.fr](mailto:contact@corpsaccorde.fr)

**Durée** : 14 heures 2 jours non consécutifs (jour 1 horaires : 9h/17 h jour 2 horaires : 9h/17 h)

**Public visé** : Tous les professionnels de production, de maintenance, de transport ou personnels administratifs désirant s'impliquer dans une démarche préventive.

**Prérequis** : Aucun, mais évaluation des connaissances en début de formation

**Objectifs** : Afin de réduire les problèmes de santé et participer à l'amélioration des conditions de travail, cette formation permet aux apprenants de :

- Evaluer les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés à la manipulation, au transport manuel, aux gestes répétitifs et aux postures au travail
- Identifier et caractériser les risques physiques, en utilisant les connaissances anatomiques et physiologiques du corps humain
- Identifier les éléments déterminants des gestes et des postures de travail.
- Proposer des améliorations afin de réduire les risques identifiés
- Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts pertinents en fonction de la situation de travail

**Obligations réglementaires** : Code du travail, articles R. 4541-6 et R. 4541-8

*L'employeur fait bénéficier aux salariés dont l'activité comporte des manutentions manuelles, d'une information sur les risques qu'ils encourent lorsque les activités ne sont pas exécutées d'une manière techniquement correcte, en tenant compte des facteurs individuels de risque définis par l'arrêté prévu à l'article R. 4541-6 du code du travail, et d'une formation adéquate à la sécurité relative à l'exécution de ces opérations. Au cours de cette formation, les salariés sont informés sur les gestes et postures à adopter pour accomplir en sécurité les manutentions manuelles.*

## **Modalités d'animation et encadrement :**

Formation assurée par un formateur certifié PRAP (INRS). Nos formateurs ont le matériel pédagogique afin d'animer la formation en respectant les consignes d'hygiène et sécurité mis en place par l'entreprise le ou les jours de formation. L'entreprise s'engage à informer (au moins 72 h avant le début de la session) C.A.F du matériel mis à disposition (salle, tables, chaises, paper-board, écran ou mur blanc de projection) et de la configuration de la salle de formation compatible avec des démonstrations pratiques et répondant aux normes d'hygiène et de sécurité d'accueil d'un public (DU conforme et actualisé).

## **Contenu de la formation :**

- La prévention des risques professionnels : enjeux, démarche, acteurs, fondements réglementaires
- Quelques notions sur l'anatomie
- Les processus des accidents et de maladie sur l'ensemble du corps
- Les facteurs de risques
- L'analyse d'une situation de travail centrée sur l'activité physique
- Les moyens de prévention
- L'application pratique des principes de bases : exercices de manutention
- Les aides à la manutention

## **Méthodes pédagogiques :**

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, études de cas, mises en situation  
Obligation d'une tenue vestimentaire adaptée aux exercices et tenue de travail avec EPI s'il y a visite aux postes de travail. Les stagiaires auront un travail intersession à réaliser.  
Le formateur est présent pendant tout le déroulé de la formation

## **Modalités d'évaluation des acquis par la formation :**

Un suivi en formation continu est réalisé à l'aide d'une fiche de suivi d'évaluation formative. Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation de l'acteur PRAP IBC (grille d'évaluation nationale INRS). L'obtention du certificat sera délivré au candidat ayant participé activement à l'intégralité de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du formateur (aptitude à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues de l'acteur PRAP IBC)

## **Accessibilité :**

En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicaps.

Notre référent Handicap à contacter : Pascal Riche Tél 06 67 41 82 16 [contact@corpsaccorde.fr](mailto:contact@corpsaccorde.fr)

Nos partenaires handicap sont référencés sur le site internet de C.A.F ([www.corpsaccorde.fr](http://www.corpsaccorde.fr))

## **Matériels pédagogiques :**

Maquette ludique de la Colonne vertébrale, maquette du trépied vertébral  
Vidéo projecteur, vidéos, power point adaptés et actualisés. Manuel mémento PRAP

## **Formateur :**

**Anthony Waget** – Formateur Prap (INRS) - Animateur Santé-Sécurité